

Trouvera-t-on des femmes dans l'Armée XXI

Autor(en): **Schilling, Margrit**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

Avril 1999

	Pages
Editorial	
■ Trouvera-t-on des femmes dans l'Armée XXI?	3
Femmes dans l'armée	
■ Les femmes dans l'Armée 95	6
■ Entretien avec le br Doris Portmann	9
■ Felicitas Stähli aux commandes d'un char	11
■ Silvia Ulrich: «Je veux prendre mes responsabilités»	13
■ Vania Burgeat après une période chez les US-Marines	15
■ Cornelia-Oatricia Michel: «L'armée, une excellente école de vie»	17
■ Entretien avec Martine Brunschwigg-Graf	19
■ M.-M. Greub: principes tactiques	22
L'invité alémanique	
■ Schweizer im Kampf gegen Geissel der Menschheit	26
Armement	
■ Marché de l'armement	30
Histoire	
■ Le SR suisse	35
Comptes rendus	
■ Actes du X ^e Symposium CHPM	37
■ Islamisme et Etats-Unis	39
■ L'Amérique totalitaire	40
Nouvelles brèves	
Revue des revues	
SSO: comité central	
RMS-Défense Vaud	

Trouvera-t-on des femmes dans l'Armée XXI

Pendant la Seconde Guerre mondiale, environ 23 000 femmes ont accompli du service militaire volontaire. Aujourd'hui, il est plus difficile de susciter l'intérêt des femmes pour la politique de sécurité et pour l'armée. De plus, le système actuel ne permet qu'aux femmes physiquement bien entraînées d'accomplir une école de recrues.

Selon l'article 3 de la loi militaire actuelle, les Suissesses qui s'engagent à faire du service militaire et qui sont déclarées aptes au service ont, en principe, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les militaires de sexe masculin. Ainsi, la formation technique est dorénavant dispensée en même temps que celle des hommes, ce qui correspond à une «intégration totale» des femmes dans l'armée, un fait que le Conseil fédéral a souligné dans son message relatif à la nouvelle loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1996.

Que de chemin parcouru depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsque les femmes, qui avaient fait des milliers de jours de service, devaient lutter pour le maintien d'une organisation qui leur permettait de s'instruire et de s'engager aussi en temps de paix. Elle durent attendre plusieurs années avant que l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral leur réservent une place au sein du service complémentaire. Les années soixante ont donné lieu à différentes révisions de l'organisation du service complémentaire féminin (SCF), mais le statut «complé-

mentaire» fut maintenu, indépendamment de l'aptitude des femmes engagées. Ce statut ne fut abandonné que le 1^{er} janvier 1985, date à laquelle le service féminin de l'armée (SFA), toujours volontaire, a vu le jour.

Outre le changement du statut, la nouvelle réglementation visait une amélioration, tant sur le plan des effectifs que de la qualité de la formation. De nombreuses fonctions supplémentaires s'ouvraient aux femmes de même que les écoles centrales; les grades d'officiers correspondants devenaient accessibles. Enfin, l'Armée 95 permet aux jeunes femmes de choisir leur activité militaire presque à leur guise, d'accomplir les écoles de recrues, de sous-officiers et d'officiers avec les hommes du même âge.

Alors, tous les problèmes sont-ils résolus? Malheureusement ce n'est pas le cas.

D'abord il y a l'éternel problème des effectifs manquants. Même si on a pu constater un regain d'intérêt pour certaines fonctions militaires, les volontaires sont restées relativement rares. On est loin des 335 à 644 inscriptions annuelles qu'on

a enregistré dans la période 1976-1984.¹

Peut-on vraiment parler d'une école de recrues «mixte», lorsqu'il y a, d'une part quelques centaines d'hommes et, d'autre part deux ou trois femmes? Ce qui est spécialement inquiétant, c'est que certains responsables semblent croire que l'«intégration totale» des femmes dans l'armée a remédié à toutes les carences inhérentes à un service purement volontaire et que toute action de promotion est superflue.

De plus, on constate que les jeunes femmes s'intéressent surtout aux fonctions nouvelle-

ment accessibles. S'il est sans doute sympathique de rencontrer des femmes dans les troupes du train ou du génie, il serait plus utile de les voir plus nombreuses dans les unités qui ont pour mission – entre autres – d'apporter leur soutien aux autorités civiles, par exemple pour accueillir des réfugiés. Il est malheureusement vrai que les expériences acquises dans ce domaine pendant des dizaines d'années ont été perdues à la suite de l'abolition du service d'assistance du SCF/SFA. Les femmes qui ont une formation civile correspondante n'ont pas nécessairement envie d'accomplir une école de recrues qui demande aux femmes non

sportives des efforts physiques considérables.

Entendons-nous bien, je ne souhaite ni revenir en arrière ni restreindre les fonctions accessibles aux femmes. Par contre, en fixant les missions et les tâches de l'Armée XXI, les responsables devraient se poser la question de savoir si le système actuel de formation et d'engagement des femmes (et aussi des hommes) reste le seul possible et le plus adapté dans tous les domaines. A moins qu'on n'estime que la future armée n'a pas (plus) besoin de femmes...

Colonel Margrit Schilling

¹ Selon la statistique publiée dans *Die Frau in der Schweizer Armee*. Hauterive, éd. G. Attinger, 1990.

**TO KNOW –
HOW.**

THE BENEFITS OF TECHNOLOGY

SULZER